

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance extraordinaire du 19 juillet 2017, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation d'enseignes (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) et du Règlement sur le respect, le civisme et la propreté (RCA11 22005, article 39) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Soirée cinéma et musique dans la Petite-Bourgogne	Parc Sainte-Cunégonde	Tous les samedis, du 5 août au 2 septembre 2017 de 17 h à 22 h
Cinéma en famille à la belle étoile	Carré d'Hibernia	14 et 22 août 2017 de 19 h à 21 h
BBBQ - Hibernia	Carré d'Hibernia	25 août 2017 (remis au 8 septembre 2017 en cas de pluie) de 13 h à 18 h
Fête de début d'année 2017-2018	Parc Angrignon (site La clairière)	27 août 2017 (remis au 3 septembre 2017 en cas de pluie) de 11 h à 19 h

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation d'enseignes (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)), et du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) afin d'autoriser l'événement « Film noir au canal », les 20 et 27 août 2017, remis au lundi suivant en cas de pluie, de 20 h à 23 h, au square Saint-Patrick.

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), afin d'offrir un service de voiturier payant au stationnement Bona, du 20 juillet au 31 décembre 2017, dans le cadre du chantier de la rue Peel.

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 20 juillet 2017

Pascale Synnott, avocate
 Secrétaire d'arrondissement